

**Horoscope : l'année des Béliers,
Taureaux et Gémeaux** Pages 10 & 11

1,20 € | Mercredi 4 janvier 2017 | n° 21 879 | Retrouvez toute l'info sur clicanoo.re

**Air Austral :
durcissement du conflit**

Page 6

**West Ham ne veut
pas lâcher Payet**

Page 27

Sur la piste de l'arbre le plus rare de La Réunion

Pisonia lanceolata : l'arbre le plus rare de l'île, il n'en reste que 4 pieds à l'état sauvage. A La Réunion, 171 espèces végétales sont menacées d'extinction.

Pages 14 & 15

L'arbre le plus rare de La Réunion

ENVIRONNEMENT. Les spécialistes font du *Pisonia lanceolata* l'arbre le plus rare de l'île. On ne connaît que 4 pieds à l'état sauvage. Le symbole d'une flore en danger pour laquelle les botanistes tirent la sonnette d'alarme. À La Réunion, 191 espèces sont menacées d'extinction et les moyens manquent.

Les Réunionnais n'ont même pas eu le temps de lui donner officiellement un nom. Ce n'est qu'en 1987 que l'arbre fut officiellement découvert à La Réunion par Joël Dupont et Jean-Claude Girard. Baptisé Bois Mapou dans l'île sœur, l'espèce est à la fois endémique de La Réunion et de Maurice. Elle n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Un point commun : elle est là-bas comme ici gravement menacée de disparition.

À La Réunion, l'arbre est classé en danger critique d'extinction par l'UICN, soit l'échelon le plus haut. Pour une population, la situation est jugée critique quand elle passe sous la barre des 50 individus. On ne connaît plus que 4 pieds à l'état sauvage du *Pisonia lanceolata* dans l'île. Un critère insuffisant pour faire de l'arbre l'espèce la plus rare de La Réunion même s'il intègre allègrement le "top 5". Pour d'autres espèces, on ne connaît plus qu'une seule station. C'est notamment le cas d'une herbacée (*Nesogenes orerensis*) endémique uniquement... d'Aurère, à Mafate.

Retrouvée en 2005, après 155 ans de disparition, elle est protégée par arrêté ministériel et fait l'objet d'un plan d'urgence. Et que dire du *Palmiste Roussel*, endémique de La Réunion, une nouvelle espèce décrite en 2006 et dont on ne connaît qu'une seule

population sauvage. Même chose pour de nombreuses espèces d'orchidées, fougères. Les arbres paient aussi un lourd tribut : on recense moins de 10 pieds de Bois amer. On pourrait aussi parler du Bois puant, du Bois de sable, du Bois de lait... En matière de flore en danger, il y a malheureusement l'embarras du choix.

DÉJÀ 49 ESPÈCES ÉTEINTES

Face à un manque de moyens chronique (voir par ailleurs), les botanistes sont obligés de prioriser les enjeux pour ensuite définir des plans de conservation. Un crève-cœur. Des procédures longues à mettre en place et sans garantie de succès. La nature est capricieuse et pour certaines espèces, l'homme n'a pas de solution toute faite pour multiplier des populations.

À la différence d'autres espèces comme le Bois de senteur blanc, c'est le cas du *Pisonia lanceolata* au système de reproduction complexe. Les pieds mâles et femelles sont séparés, rendant déjà fragile sa reproduction dans le milieu naturel. Les 4 pieds connus sont également très éloignés les uns des autres : l'un se situe dans la forêt de la Grande Chaloupe, un autre à Grand Bassin et les deux derniers sur le secteur de Saint-Louis. Entouré d'espèces exotiques, le seul pied connu dans le

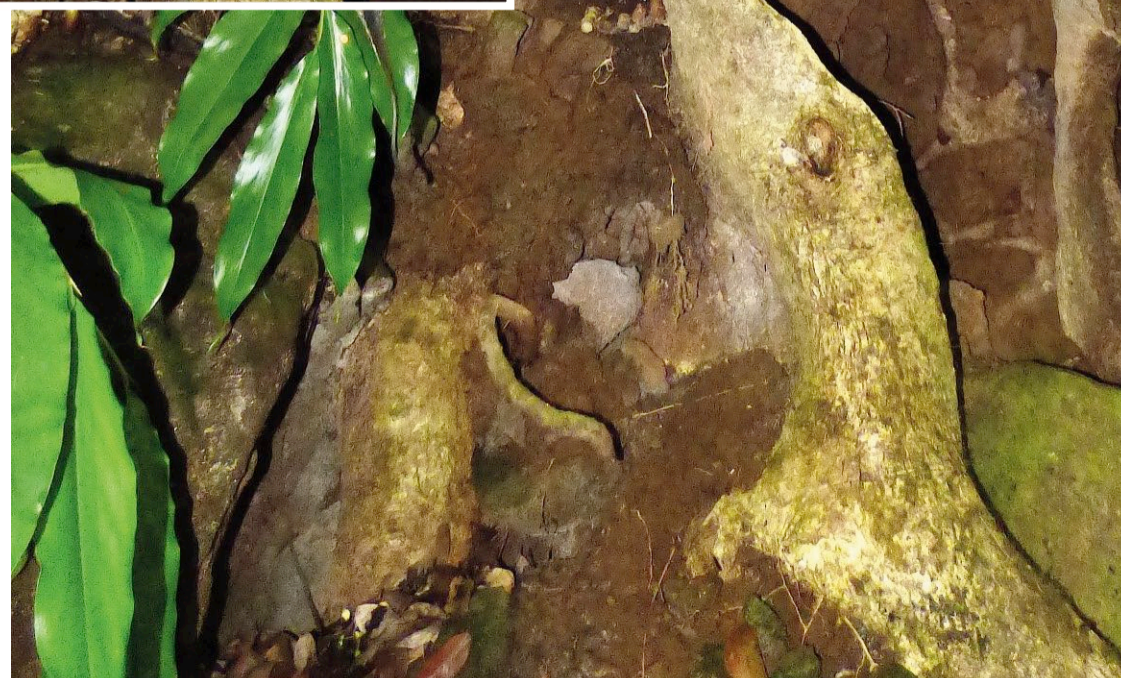
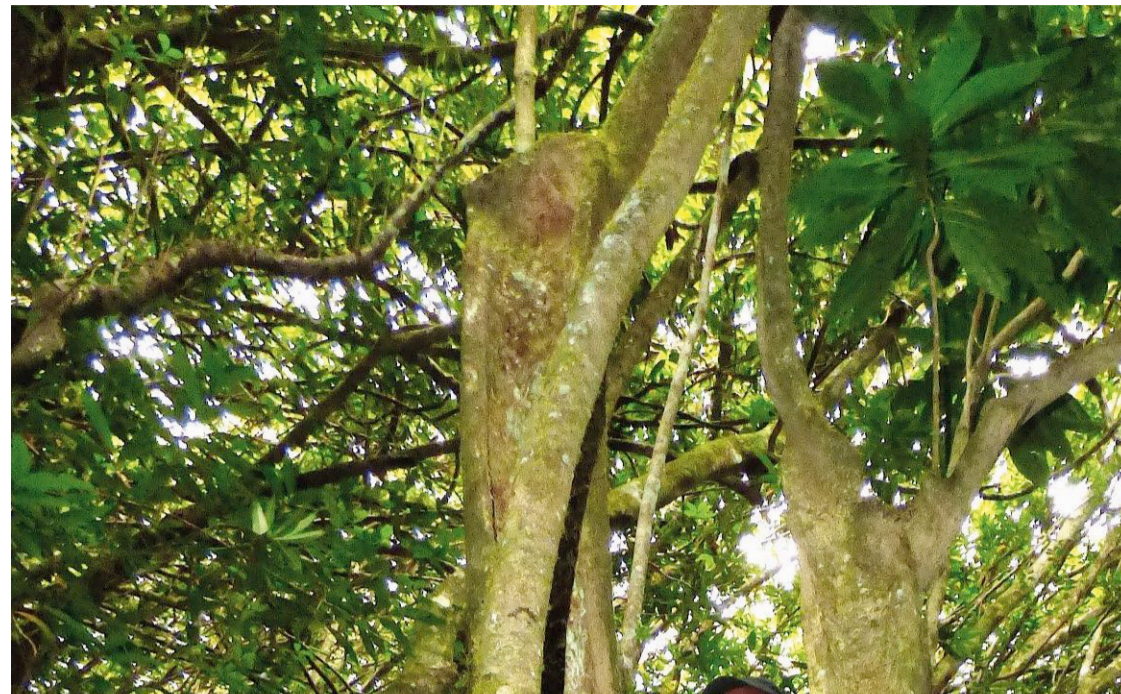
Nord se situe de surcroît en bord de ravine et a été fendu en deux par la foudre il y a quelques années mais sans le tuer...

C'est ce degré de menace et l'absence de semences pour le multiplier qui justifie ce statut d'arbre le plus rare de l'île aux yeux de plusieurs spécialistes. Dans le cadre de projets menés par le conservatoire botanique et le Parc, des tentatives de conservation vont être lancées. En cas d'échec, c'est sous forme de "clone" qu'un individu sera

conservé au conservatoire... C'est déjà le cas pour une dizaine d'espèces désormais cultivées uniquement en jardin. D'autres ont définitivement disparu : on chiffre à 49 le nombre d'espèces éteintes à La Réunion. Fruit de milliers d'années d'évolution, les jours du *Pisonia* à La Réunion sont comptés.

P. Madubost

L'arbre fait partie des 91 espèces en danger critique d'extinction à La Réunion.



Une journée pour dégager un seul pied



Le secteur Nord du Parc a initié depuis plusieurs années des actions d'urgence autour de semenciers d'espèces indigènes menacés par des pestes exotiques. Des interventions préventives que certains appellent à dupliquer et à intensifier tout autour de l'île pour éviter la disparition de pieds isolés avant même que des plans d'actions soient officialisés. Le botaniste Hermann Thomas souhaite une mutualisation des moyens et la création d'une sorte de "brigade" pérenne (voir par ailleurs). Pour débarasser un seul pied de bois,

les efforts à fournir peuvent être colossaux à l'image d'une opération menée en septembre par le Parc autour d'un pied de Bois d'éponge sur le secteur de la Ravine à Malheur. Il aura fallu une journée et l'intervention de 4 agents pour dégager l'arbre de la liane papillon qui commençait à l'entourer mais également du chokas vert, présent tout autour. Le tout à l'aide de sabres, d'un sécateur à manche long et d'un produit chimique homologué forêt. Le prix pour sauver un pied de bois endémique. Bien d'autres attendent.

En septembre, une journée et l'intervention de 4 agents du Parc avaient été nécessaires pour dégager un pied de Bois d'éponge envahi par des pestes exotiques (photos Hermann Thomas).

Il n'existe plus que 4 pieds à l'état sauvage du *Pisonia lanceolata*, considéré comme l'arbre le plus rare de l'île. En photo, le seul individu connu dans toute la moitié Nord de l'île, dans le secteur de la Grande Chaloupe.

Pour une brigade "pieds de bois"

En parallèle aux actions de lutte contre les espèces invasives, des spécialistes comme Hermann Thomas, conseiller écologique au Parc ou Christophe Lavergne, responsable du service "conservation de la flore et des habitats" au conservatoire botanique de Mascarin, appellent à développer des actions plus préventives que curatives. Le but: intervenir précocement autour des pieds les plus menacés afin d'éliminer les espèces exotiques, de lutter contre le risque d'incendie ou les prédateurs.

Depuis 2010, le Parc a initié ses propres actions d'intervention d'urgence autour d'arbres menacés ou dans le cadre de suivi d'opérations de replantation type "Life + Corexrun" (forêt semi-sèche) ou "RHUM" du conservatoire botanique (voir par ailleurs) autour de semenciers de Bois amer, Bois de lait ou de Bois d'éponge. Par manque de moyens humains, c'est souvent ce suivi dans le temps des replantations qui fait défaut.

Si les premiers résultats sont encourageants et incitent à multiplier les sites d'interventions, reste le problème des moyens humains. Hermann Thomas appelle à une mutualisation des



Des spécialistes souhaitent créer une "brigade" ouverte au grand public pour intervenir au chevet des arbres les plus menacés (photo d'archives/LLY).

moyens entre le Parc, l'ONF, le conservatoire, les associations ou les ENS (espaces naturels sensibles) du Département pour créer une sorte de "brigade" opérationnelle tout au long de l'année. La porte serait ouverte à des particuliers passionnés afin d'intervenir en continu autour des arbres les plus menacés, à l'image du seul pied de *Pisonia* connu dans le Nord de l'île. "C'est notre responsabilité de sauver ces espèces", lance l'agent du Parc. L'Avironnais compte parmi

les meilleurs botanistes de l'île. Avec ses dalons, il a baptisé officieusement le *Pisonia* "gros bois de source" car présent le long des ravines. Le Parc pourrait piloter le projet. Christophe Lavergne va dans le même sens et a déjà une idée de nom pour une "brigade" composée de particuliers passionnés. Celle des "coureurs de ravines". Une façon également de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de l'écosystème. L'idée est lancée. Reste à la concrétiser.

Un millier d'arbres pour le prix d'un (petit) rond-point



"S'il n'y a pas d'effort maintenant, ce sera trop tard", juge Christophe Lavergne ici au chevet d'un jeune Bois de fer planté dans le cadre du projet "RHUM".

Si La Réunion est inscrite à l'Unesco c'est pour la beauté de ses paysages mais aussi pour la richesse de sa flore. Une nature fragile et menacée. La Réunion compte à elle seule 191 espèces en danger d'extinction et 105 jugées vulnérables selon la liste rouge de l'UICN datant de 2010. Sur ce total, 91 espèces sont classées en danger critique d'extinction dont 23 espèces endémiques strictes de La Réunion.

Face à l'urgence, spécialistes et passionnés appellent au renforcement des moyens pour accumuler connaissances et plans de conservation. "S'il n'y a pas d'effort maintenant ce sera trop tard, le milieu naturel change rapidement", alerte Christophe Lavergne, responsable du service "conservation de la flore et des habitats" au conservatoire botanique de Mascarin. Il pointe l'avancée inexorable des espèces exotiques et rappelle qu'en France "90 % de la biodiversité se situe en outre-mer". Spécialistes et collectivités appellent à un redéploiement des financements en conséquence.

Si le spécialiste observe un "frémissement" depuis le Grenelle de l'environnement, il y a aujourd'hui nécessité à passer la vitesse supérieure dans la lignée d'actions d'envergure lancées ces dernières années type "Life + Corexrun" pour sauver la forêt semi-sèche. Grâce à un financement de 2,9 millions d'euros de l'Europe, près de 100 000 arbres indigènes et endémiques doivent notamment être replantés dont des Bois de senteur blanc. Une réflexion qui n'échappe pas au ministère de l'Environnement et au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Ce dernier a préconisé récemment de multiplier les plans d'actions en faveur d'espèces et d'habitats de La Réunion. Pour l'heure, moins de 40 plans de conservation (nationaux ou locaux) existent dans l'île. S'ils permettent de valider une stratégie de lutte, ils ne sont pas pour autant synonymes de financements. Les besoins restent pourtant à portée de bourse. Pour son programme "RHUM", lancé par le conservatoire et portant sur le renforcement et la restauration de stations de 13 espèces endémiques menacées d'extinction dont le Bois blanc, le Bois amer, le Bois de senteur bleu ou le Bois puant sur des terrains préservés (un millier de plantations), le budget total avoisine les 150 000 euros pris en charge par le ministère de l'Écologie à la suite d'un appel à projet. Soit moins que le prix d'un (petit) rond-point... Une question de priorité.



Nouvel ennemi végétal numéro un, la liane papillon envahit petit à petit nos forêts.

Encerclé par les espèces exotiques

La marche résume à elle seule l'ampleur de la tâche. Depuis la RD 41, point de notre rendez-vous avec Hermann Thomas, conseiller écologique au Parc, jusqu'à l'unique pied de *Pisonia lanceolata* connu dans le Nord de l'île (ravine de la Grande Chaloupe), la nature rencontrée n'est quasi plus réunionnaise mais venue d'ailleurs. Et il faut un œil aguerri pour retrouver ici et là des poches d'espèces indigènes tel ce majestueux Bois de fer s'élevant vers le ciel. Les espèces exotiques envahissent toujours un peu plus nos forêts. Contre 871 espèces indigènes (présentes avant l'arrivée de l'homme) - dont 246 espèces endémiques de La Réunion - on

recense 2900 espèces exotiques dans l'île dont près de 600 potentiellement préoccupantes. Certaines sont devenues invasives à l'image de la liane papillon considérée comme le nouvel ennemi végétal numéro un. Elle étouffe petit à petit les espèces indigènes en grimpant le long des arbres à la vitesse d'un mètre par mois (notre dossier du 9 octobre 2016) jusqu'à priver de lumière l'ensemble de la flore vivant en dessous.

Les espèces exotiques envahissantes sont la première menace pesant sur les espèces indigènes, peu armées pour lutter. Tout autour du pied de *Pisonia*, les espèces exotiques continuent inlassablement de s'approcher. La

liane papillon n'est plus qu'à quelques mètres. Tout autour de l'arbre on ne retrouve déjà plus que du jamrosade, du goyavier ou du raisin marron. Une action de préservation va être lancée par le Parc dans la lignée d'une opération du même type menée autour d'un Bois d'éponge à la Ravine à Malheur. Mais à l'image du *Pisonia* de la Grande Chaloupe, bien d'autres stations de plantes rares sont aujourd'hui menacées. Ce qui pose la question des moyens humains pour mener des actions de préservation ciblées et préventives. L'urbanisation est aussi en cause. Depuis l'arrivée de l'homme, 70 % des surfaces de l'île ont vu leur végétation disparaître.